

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

PUBLIC VISÉ

Les acteurs de la prévention des risques dans les organisations du secteur privé ou public, des secteurs industriel, santé, sanitaire et social, touristique, commercial... souhaitant développer ou parfaire leurs connaissances en PRP et QVCT : les responsables des ressources humaines, les cadres et dirigeants dans un secteur de responsabilité lié à la gestion du travail ou au management de l'organisation, les salariés intervenant dans le secteur de la prévention des risques professionnels.

Prérequis : Bac +2 ou expérience professionnelle équivalente.



DURÉE, RYTHME

120 heures d'enseignement en présentiel, réparties sur 8 sessions de 2 jours, de septembre à avril.

OBJECTIFS

La QVCT vise à construire une organisation de travail favorable à la fois à la santé des personnes et à la performance globale de l'entreprise. La prévention des risques (PRP) vise à préserver la santé et la sécurité des salariés. PRP et QVCT sont des démarches complémentaires qui peuvent s'articuler et s'enrichir mutuellement.

La formation a pour objectif de donner aux stagiaires les clés nécessaires pour mettre en place une démarche collaborative de PRP et QVCT dans leur entreprise. Pour les stagiaires intervenant déjà dans le secteur de la prévention des risques professionnels, la formation permettra d'élargir leurs compétences en QVCT.

LIEU DE LA FORMATION

Pôle Universitaire, Avenue des rives du lac BP179 – 70003 Vesoul Cédex FR

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsabilité pédagogique de la formation : Aurélie WEINACHTER, enseignante en biologie et ergonomie au département HSE.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants du département HSE et d'intervenants professionnels et institutionnels : les enseignements de la QVCT sont portés par l'ARACT Bourgogne-France Comté (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail).

CONTACTS

DÉPARTEMENT HSE
IUT Besançon-Vesoul-Dole
Pôle universitaire de Vesoul
avenue des Rives du Lac
70000 VAIVRE ET MONTOILLE

Secrétariat :
03 84 75 95 15
iut-hse@umlp.fr

Responsable de la formation :
Aurélie WEINACHTER
aurelie.weinachter@umlp.fr

SCOLARITÉ IUT
03 81 66 68 21/22
scoliut25@umlp.fr

SEFOCAL
03 81 66 61 21
sefocal@umlp.fr

ORIENTATION STAGE EMPLOI
03 81 66 50 65
ose@umlp.fr

PROGRAMME ET COMPÉTENCES VISÉES

UE1 Aspects Juridiques Sociaux et Organisationnels de la PRP et de la QVCT

- Acquérir les bases réglementaires en HSE et PRP, notions de droit du travail et de la santé, les enjeux internes et externes, de la prévention
- Situer le cadre législatif et socio-économique des RPS et de la QVCT
- Connaitre les acteurs internes et externes de la prévention et leurs rôles

UE2 Initier et mettre en place la démarche au sein des structures

- Comprendre le rôle du management et de la communication.
- Maîtriser les techniques de présentation et les bases de la négociation.
- Posséder une méthodologie de gestion de projets générale et appliquée à l'évaluation et maîtrise des risques.
- Connaitre les outils et indicateurs dont dispose l'entreprise en termes de PRP : les indicateurs relatifs aux accidents du travail et maladies professionnelles, les principaux documents liés à la sécurité, les différents outils de veille juridique et réglementaire.

UE3 Eléments de compréhension de la QVCT

- Comprendre la QVCT : repères historiques, rôles de l'Anact et Aract , l'approche centrée autour du travail, la place du dialogue social et professionnel, le lien avec le management du travail et la gestion de projets.
- Savoir mettre en place une démarche QVCT
- Connaitre les outils de la QVCT
- Se projeter dans l'installation et la mise en place de la démarche dans son entreprise

UE4 Analyser et Evaluer les Risques Professionnels

- Connaitre les concepts et vocabulaire de l'analyse et de la maîtrise des risques.
- Comprendre la démarche globale de prévention et les principes fondamentaux de l'évaluation des risques professionnels.
- Comprendre les méthodes d'évaluation des risques (DUERP), le traitement des données et la formalisation des résultats.
- Comprendre les différentes méthodes d'analyse de l'activité de travail et des risques (prédictive, déductive).
- Connaitre les différentes familles de risques professionnels, en particulier les risques liés à l'activité physique, les RPS, la notion de pénibilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stagiaire doit produire un rapport d'application d'une mise en situation professionnelle concrète en PRP et QVCT, ce rapport fait l'objet d'une soutenance orale.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature accessible en ligne sur la plateforme ecandidat (www.admission.umlp.fr). La phase d'admission pédagogique comprend un examen du parcours des candidats (CV détaillé), des motivations et des intentions d'application des futures compétences acquises (lettre de motivation et d'intention).

TARIF

Frais de formation 4500 euros